Le ménage du monde est comme celui d'un logement. Il faut recommencer tous les jours.

Elsa Triolet

n° 363

Juillet-Août 2022

la VOIX DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet :www.chartainvilliers.fr

www.facebook.com/mairie de chartainvilliers

JEUDI 14 JUILLET 2022

12h00 APERITIF ET REPAS CHAMPÊTRE SUR LA PLACE DU FROU

PAELLA PARTY

ANIMATION MUSICALE.

VENEZ NOMBREUX PARTAGER CE MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Voir le bulletin d'inscription déposé dans votre boîte à lettres

ou contacter la mairie

BONNES VACANCES

CHARTAINVILLIERS

28 AOUT 2022

Comité des fêtes Chartainvilliers

8h – 18h PLACE DU FROU

VIDE GRENIER

BUVETTE

FOOD TRUCK

Renseignements et inscriptions :

comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net ou au 06 48 63 48 03

Comité des fêtes de Chartainvilliers

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

FEU D'ARTIFICE LE 27 AOÛT SUR L'AIRE DE LOISIRS À 22H30

VENEZ NOMBREUX

Le 30 juin, dernier Conseil municipal pour Hélène qui va rejoindre la mairie de Mévoisins, commune dans laquelle elle demeure.... et bienvenue à Coralie notre nouvelle secrétaire ! Tous nos vœux à Hélène pour sa nouvelle mission, et merci à elle pour le travail accompli durant son « intérim ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

- La durée de travail de la secrétaire de mairie est portée de 22h30 à 24h30 hebdomadaire. Les horaires de travail seront le lundi et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.
- Adoption de la nouvelle convention avec Info Géo 28 (système d'information géographique). Ce service nous renseigne sur le cadastre communal, nous sert à gérer l'éclairage public et prochainement le cimetière.
- Convention avec la préfecture pour la dématérialisation des actes réglementaires au contrôle de l'égalité. Cela permettra la transmission par voie électronique de ces actes réglementaires (délibérations, arrêtés municipaux), actuellement les actes sont adressés par courrier et il est nécessaire d'attendre leur retour pour les rendre exécutoires. Avec une certification électronique, la dématérialisation rendra ces actes exécutoires en quelques minutes.
- Subvention au Club de la Vallée (qui regroupe les communes de Saint –Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaires). Cette association propose des activités (jeux de société, jeux de cartes, soirées et repas) pour les habitants des 4 villages. 5 habitants du village participent à ces activités. Une subvention de 50,00 € est allouée. Comme pour les autres associations, un complément pourra être attribué en cas d'organisation d'une ou plusieurs manifestations dans le village.
- Publicité des actes : Cette réforme qui prend effet au 1er juillet 2022 consiste à modifier la publication des procès- verbaux des conseils municipaux et des délibérations, Cette réforme propose de publier ces actes de façon dématérialisée sur le site internet de la commune. Toutefois il est proposé aux communes de moins de 1500 habitants de conserver un affichage papier. Après discussion le conseil municipal a décidé le maintient de l'affichage papier en complément de la mise en ligne des procès-verbaux de ses réunions et des délibérations prises sur le site internet de la commune.
- Maintien du CCAS : Suite à un courrier de la Trésorerie de Maintenon qui proposait de supprimer le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) en créant une commission communale à vocation sociale et en transférant le budget du C.C.A.S au budget communal. Considérant la perte d'autonomie et surtout un manque de confidentialité qu'engendrerait une telle dissolution le conseil municipal a décidé le maintien du C.C.A.S de Chartainvilliers.
- Questions diverses:

  - Les conseils municipaux se dérouleront désormais les jeudis à 19h30.

  - Chartainvilliers va percevoir pour 2022 du fonds de concours de Chartres Métropole, pour réalisation de travaux, une aide de 21 008, 00 € soit 50% du montant HT des investissements prévus ou réalisés (sécurisation mare, aire de loisirs, dalle pour containers –parking école--, terrains de pétanque, bancs et aménagements de sécurité…)

CHAUDE AMBIANCE POUR LA SOIRÉE DE LA SAIN T-JEAN

90 personnes ont profité de cette soirée animée par le comité des fêtes. Bravo aux organisateurs.

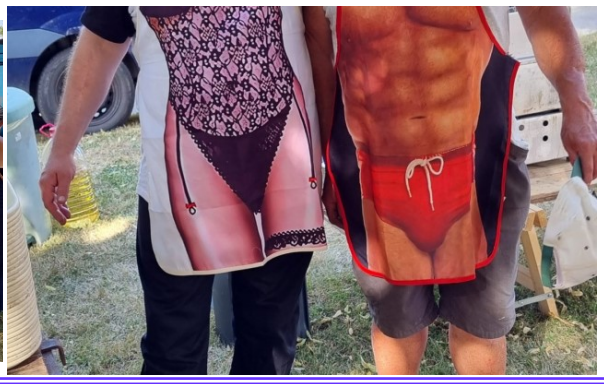

Bonjour à tous,
Le Comité des fêtes tenait à remercier toutes les personnes ayant participé à notre première édition du barbecue de la St Jean le 18 juin 2022.
Cette soirée a été un grand succès grâce à vous, aux bénévoles, aux partenaires et à la commune.
Merci

C'est avec un très beau soleil que le Tour d'Eure et Loir a, pour la 2ème année consécutive, traversé notre village le 19 juin 2022

12/06/2022 – 1er Tour des Élections législatives
résultats à Chartainvilliers
Inscrits : 528
Votants : 297 (56,25%)
Blancs : 3 (1,01%)
Nuls : 1 (0,34%)
Exprimés : 293 (98,65%)

MAZAHERI Pierre (Parti animaliste) : 14 (4,78%)
MAILLET Lucien (Debout la France!) : 6 (2,05%)
VERGNE Ladislas (LR-UDI) : 28 (9,56%)
DORANGE Karine (Div. D.) : 29 (9,90%)
KASBARIAN Guillaume (Ensemble!) : 79 (26,96%)
AUBERT Marie-José (LO) : 1 (0,34%)
GUILLEMAIN Quentin (NUPES) : 35 (11,95%)
HEMARDINQUER Cyril (Reconquête!) : 18 (6,14%)
DELORME-MONSARRAT David (RN) : 83 (28,33%)

Elections législatives 1er et 2ème tour 12 et 19 juin 2022

19/06/2022 – 2e Tour des Élections législatives
Inscrits : 528
Votants : 265 (50,19%)
Blancs : 35 (13,21%)
Nuls : 6 (2,26%)
Exprimés : 224 (84,53%)

KASBARIAN Guillaume (Ensemble!) : 134 (59,82%)
GUILLEMAIN Quentin (NUPES) : 90 (40,18%)

Cinémobile
vendredi 22 juillet
MAINTENON
PLACE ARISTIDE BRIAND

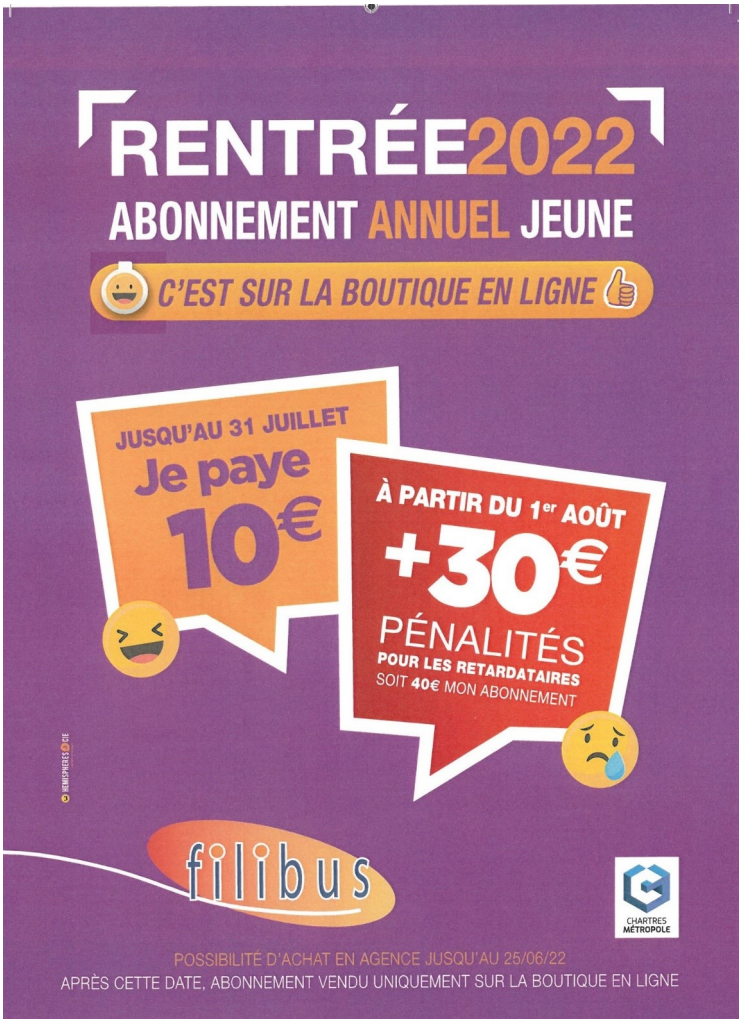

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .